

CINÉMAS

À GUÉRET

MICKEY 17. Comédie (2 h 17). 16 heures, 21 heures (VF), 18 h 30 (VO).

LE SECRET DE KHÉOPS. Aventure (1 h 37). 14 heures, 18 h 30, 21 heures.

CAPTAIN AMERICA : BRAVE NEW WORLD. Action aventure (1 h 58). 21 heures.

GOD SAVE THE TUCHE. Comédie (1 h 35). 16 heures, 21 heures.

PADDINGTON AU PÉROU. Comédie (1 h 46). 14 heures, 16 h 15.

À BICYCLETTE I. Comédie (1 h 29). 14 heures, 18 h 30.

DAFFY ET PORKY SAUVENT LE MONDE. Animation (1 h 31). 16 heures.

THE MONKEY. Film d'horreur (1 h 38) (interdit aux moins de 12 ans). 21 heures (VF).

BRIDGET JONES : FOLLE DE LUI. Comédie (2 h 04). 16 heures.

HOLA FRIDA. Animation (1 h 15). 14 heures.

L'ATTACHEMENT. Drame (1 h 46). 18 h 30.

5 SEPTEMBRE. Drame (1 h 31). 14 heures (VO).

MA MÈRE, DIEU ET SYLVIE VARTAN. Comédie (1 h 38). 18 h 30.

À AUBUSSON

MERCATO. Thriller (2 h 03). 20 h 30. 18 heures (VO).

BRIDGET JONES : FOLLE DE LUI. 18 heures (VO).

APPRENDRE. Documentaire (1 h 45). 18 heures.

LA VIE, EN GROS. Animation (1 h 20). 15 heures.

LA PAMPA. Drame (1 h 43). 20 h 30. 18 h 30.

HOLA FRIDA. 15 heures.

À LA SOUTERRAINE

BRIDGET JONES : FOLLE DE LUI. 20 h 30 (VF).

LA PAMPA. 17 h 30.

PADDINGTON AU PÉROU. 15 heures (VF).

À BOURGANEUF

CAPTAIN AMERICA : BRAVE NEW WORLD. 19 heures.

BRIDGET JONES : FOLLE DE LUI. 16 h 30.

PRÉSENCE. Thriller (1 h 25) (interdit aux moins de 12 ans). 21 heures.

À ÉVAUX-LES-BAINS

GOD SAVE THE TUCHE. 21 heures.

BRIDGET JONES : FOLLE DE LUI. 18 heures.

À LA COURTINE

PADDINGTON AU PÉROU. 17 heures.

URGENCES

SERVICES DE GARDE

MÉDECIN.
Tél. 116.117, à partir de 12 heures.

PHARMACIE

Tél. 32.37.

URGENCES

SAPEURS-POMPIERS.

Tél. 18.

SAMU.

Tél. 15.

POLICE-SECOURS.

Tél. 17.

FRANCE ADOT 23.

Tél. 06.25.41.31.47.

NUMÉROS UTILES

SERVICE ROUTES.

RN 145, tél. 0820.102.102,

routes départementales,

tél. 05.44.30.29.00.

ENEDIS - GRDF.

Dépannage électricité,

tél. 09.72.67.50.23 ;

dépannage gaz,

tél. 0.800.47.33.33.

Creuse → L'actualité

SOCIÉTÉ ■ En Creuse, le Secours catholique permet aux personnes dans le besoin d'obtenir des microcrédits

Des microcrédits pour les plus démunis

En Creuse, le dispositif de microcrédit, proposé par le Secours catholique, permet à des personnes, souvent en difficultés, d'emprunter de l'argent sans passer par le circuit bancaire classique. Il reste pourtant méconnu.

Pacôme Bienvenu

pacome.bienvenu@centrefrance.com

Jean-Pierre Dechoz, bénévole au Secours catholique et référent du microcrédit en Creuse, fait le point sur ce dispositif, bâti sur la solidarité, qu'il pense indispensable pour les personnes qui se voient refuser un prêt dans le circuit bancaire classique. Dans le département, cette solution a été bénéfique pour de nombreux Creusois en difficultés financières.

1 Qu'est-ce que le microcrédit ?

Le microcrédit permet aux personnes qui n'ont pas droit à des crédits classiques, de pouvoir emprunter une somme d'argent. Ce sont pour la majeure partie des cas en raison de faibles revenus ou d'une situation de précarité sociale. « C'est un système alternatif, principalement à destination des personnes au RSA, en CDD, à temps partiel ou les intermittents ainsi que les adultes handicapés. Son but est d'acheter quelque chose de spécifique, explique Jean-Pierre Dechoz, il ne peut pas être destiné à rembourser une dette, par



MICROCREDIT. Karine, bénéficiaire, a pu s'offrir cette voiture indispensable pour aller travailler. BRUNO BARLIER

exemple. »

2 Quelle différence avec un crédit à la banque ? Dans un schéma classique, les personnes qui demandent l'obtention de ce microcrédit, ont forcément vu leur dossier refusé à la banque. « Il faut bien expliquer que le Secours catholique n'est pas un organisme bancaire. Il est donc interdit pour nous de prêter directement de l'argent. On travaille principalement avec la

BNP et le Crédit municipal de Nantes. Ces banques ont créé des services et missionné des personnes totalement dévouées au dispositif social du microcrédit. L'État a développé le fonds de Cohésion Sociale (FCS) pour financer et sécuriser de dispositif. » Le Secours catholique sert lui, de caution partielle. « En cas d'impayé, nous nous répartissons la perte et le remboursement avec la banque et l'État. »

3 Quelles sont les démarches ?

Il suffit de présenter un dossier à l'une des deux banques. « Certains demandeurs abandonnent dès qu'on leur expose le dispositif », explique Jean-Pierre Dechoz. Les derniers relevés bancaires sont étudiés « afin que l'on connaisse réellement la situation de la personne. Le fonctionnement du compte, les surendettements, les possibles rejets bancaires en fin de mois.

Et donc, la capacité de remboursement suffisante. On présente ensuite le dossier à la banque. On a un peu ce rôle "d'avocat", pour défendre le dossier. Bien entendu, il arrive que la banque refuse. » En 2024, environ 20 % des dossiers ont abouti à un microcrédit.

4 Qui peut y prétendre ? Tout le monde. « Il n'y a aucun critère. Le côté religieux n'a d'ailleurs pas d'importance. Que la personne soit croyante ou pas. C'est avant tout une aide. » Si le dispositif permettait d'emprunter 3.000 euros en 2020, il permet aujourd'hui d'en obtenir jusqu'à 8.000. Le prêt est remboursable sur sept ans, maximum, avec un taux avoisinant les 4 %.

EN CHIFFRES

18

C'est le nombre de dossiers acceptés en Creuse en 2024. C'est le double par rapport à 2023.

5.500

C'est la somme moyenne, en euros, empruntée par les bénéficiaires du microcrédit en 2024.

9

Dans 9 cas sur 10, les bénéficiaires en Creuse demandent un microcrédit pour l'achat d'une voiture ou pour effectuer des réparations sur un véhicule.

« Je mets sincèrement des ailes d'ange derrière le microcrédit »

Karine et Nadège ont toutes les deux fait appel au Secours catholique. Elles font partie des 18 bénéficiaires d'un microcrédit en Creuse, l'année passée.

Lorsqu'on évoque l'obtention de son microcrédit, Nadège ne pèse pas ses mots. Elles les répètent même plusieurs fois. « Derrière ce dispositif, je mets des ailes d'ange. Honnêtement, il sauve des vies, donc la mienne. Il sauve des vies ! » Nadège réside à Saint-Yrieix-les-Bois. Elle a emprunté 3.000 euros pour s'offrir un poêle à bois et une grande bouffée d'air financière, face à des factures devenues exorbitantes. « Je chauffais à l'électricité. Mes factures avoi-



TÉMOIGNAGE. Karine et Nadège. B.B

naient 450 euros l'hiver. Contre 120 à 150 euros grâce à mon nouveau moyen de chauffage », s'enthousiasme-t-elle. En contact avec des assistantes sociales, ces dernières lui conseillaient de vendre sa maison. « Juste pour payer des factures. C'était impensable pour moi de finir dans un petit studio à Guéret, sans mes animaux. »

Elles n'ont pas tenté un prêt classique

Au départ, elle ne connaît pas le dispositif du microcrédit, octroyé par le Secours catholique. « Je ne suis même pas allée à la banque. Je savais que ma demande ne passerait pas. J'avais le droit à

quelques aides, mais seulement si je faisais appel à un professionnel. Ce n'était clairement pas dans mes moyens », avoue-t-elle.

Nadège cherche alors des solutions, avant de tomber sur ce dispositif. « J'ai été très bien accueillie, on a constitué un dossier et tout est allé très vite. En quelques mois, mon poêle était installé. Personne ne me suivait, que ce soit les associations ou les banques. Sans ça, je ne sais pas où j'en serais aujourd'hui », remercie-t-elle. Karine a, quant à elle, opté pour une nouvelle voiture. Elle a pu emprunter 8.000 euros. « L'ancienne était en mauvais état. C'est par le

bouche-à-oreille que je suis venue taper à la porte du Secours catholique. Je suis en CDD à temps partiel. Une banque classique ne m'aurait pas suivi. C'était indispensable pour moi d'avoir un véhicule pour aller travailler », pense-t-elle. En Creuse, le Secours catholique a vu les demandeurs augmenter de 67 % cette année, par rapport à 2023. Ils étaient une centaine de demandeurs pour 18 dossiers acceptés. Au total, 70.000 euros ont été débloqués pour répondre à leurs besoins. Là encore, les sommes empruntées ont bondi ces dernières années. Notamment à cause de l'augmentation du prix de l'automobile. ■